

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze et le vingt trois du mois de décembre à 18 heures, le conseil municipal de Campagnac s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel LADET.

Etaient présents : Mmes LABEAUME. CROIZIER. VISIER. ANDRE. MM. GUIRAL. BOUSSAC. BELLOC. PUEL

Absent (excusé) : M. CAUSSE.

### **PERSONNEL FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE :**

Considérant les décisions du Comité technique paritaire, le tableau des agents de la collectivité et les modifications à venir des postes de catégorie C (adjoint technique), le conseil municipal décide de fixer les taux pour la procédure d'avancement de grade pour les différentes catégories présentent au tableau des effectifs.

S'en suit une discussion sur la nécessité d'un recrutement sur l'un des postes d'adjoint technique 2ème classe courant 2016 compte-tenu de la nouvelle organisation des communautés de communes qui doit être mise en place au 1er janvier 2017.

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

La loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale modifie le code de l'action sociale et des familles et rend facultative la création d'un CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants et permet de dissoudre ceux existants dans ces mêmes communes.

Considérant que cette possibilité n'apporte rien de plus ou de mieux au système actuel, le conseil municipal décide de ne pas dissoudre le Centre communal d'action sociale de la commune de Campagnac.

### **DEMATERIALISATION :**

Sur proposition du SMICA, il est décidé de passer un avenant à la convention qui lie la commune à cet organisme, pour la dématérialisation des documents budgétaires et de l'état-civil.

### **AGENDA ACCESSIBILITE :**

Afin de répondre aux obligations en matière d'accessibilité des bâtiments publics, la dérogation de 3 ans prévue par la loi, sera sollicitée afin d'évaluer les travaux à engager.

### **SIEDA :**

Pour donner suite au groupement de commandes pour l'entretien de l'éclairage public et le renouvellement des luminaires vétustes et énergivores entre 2016 et 2019, il convient de prioriser les réalisations pour les deux premières années du programme. L'optimisation des durées de fonctionnement, la résorption ballon fluo/tube fluo (sources énergivores et vétustes) et la sécurité électrique ont été retenus.

### **TRAVAUX DIVERS :**

**Salle d'Animation culturelle :** les travaux se déroulent parfaitement, légèrement en avance sur le planning arrêté en septembre. La réfection du plancher est à l'étude et une réunion pour l'aménagement des abords est programmée en janvier prochain. Des contacts ont été ou seront pris par E. Labeaume avec les communes environnantes quant au projet de règlement à mettre en place.

**Ecole :** Pose de volets demandée par M. Costes - A étudier pour le BP 2016

**Signalétique :** Des panneaux de signalisation des équipements communaux sont en cours de réalisation.

**Carte Communale :** La révision de ce document d'urbanisme est suspendue à une rencontre avec le Conseil Départemental pour le classement des terrains communaux situés près de l'échangeur car cette révision entraînera avec certitude une perte de surface constructible pour le territoire communal.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Colis du CCAS : E. Labeaume travaille à l'établissement de la liste des bénéficiaires pour une distribution en début d'année 2016.

A. VISIER a pris contact avec le Maire de St Geniez au sujet des luminaires déposés sur l'ancien stade municipal pouvant être récupérés pour le stade de Campagnac.

Les pompiers de St Laurent célébreront la Ste Barbe en Mairie de Campagnac le 9 janvier 2016 à 18 H avec un apéritif offert par la commune.

L'ADMR a proposé, lors de son assemblée générale, vouloir mettre en place des services complémentaires.

La cérémonie des voeux de la Municipalité à la population a été fixée au DIMANCHE 24 JANVIER 2016.